

**Métamorphoses d'un instrument de musique  
typiquement normand : Les avatars du “ Cécilium ”,  
inventé par Arthur Quentin de Gromard et popularisé  
par Jules Turin**

Jean-Yves Rauline

► **To cite this version:**

Jean-Yves Rauline. Métamorphoses d'un instrument de musique typiquement normand : Les avatars du “ Cécilium ”, inventé par Arthur Quentin de Gromard et popularisé par Jules Turin. Musique et métamorphoses, Mar 2018, Rouen, France. hal-02117058

**HAL Id: hal-02117058**

**<https://hal-normandie-univ.archives-ouvertes.fr/hal-02117058>**

Submitted on 1 May 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

***Métamorphoses d'un instrument de musique typiquement normand :  
Les avatars du « Cécilium », inventé par Arthur Quentin de Gromard  
et popularisé par Jules Turin***

**Jean-Yves Rauline, 20 mars 2018**

L'invention du Cécilium se situe dans le prolongement de celle des instruments à anche libre, particulièrement en vogue pendant un laps de temps assez court, à partir de l'apparition des premiers accordéons vers 1830, et du mélophone (date ?) et la généralisation des premiers pianos droits dans les années 1845-1850., soit une vingtaine d'années environ. Cet engouement s'explique aisément pour deux raisons :

- L'idée, largement popularisée par François-Joseph Fétis, que la musique pouvait être « mise à la portée de tout le monde »,
- Le piano carré tombait en défaveur dans le milieu de la petite bourgeoisie française du fait de son évolution technique qui lui faisait perdre progressivement ses deux principaux atouts : son faible encombrement et la modicité de son prix.

Ainsi, comme l'accordéon et surtout comme le mélophone dont il s'inspire directement, le cécilium se devait d'être un instrument facile à jouer et d'apprentissage rapide pour un amateur non familiarisé avec toutes les subtilités de l'art musical et n'ayant pas l'intention ni le temps de se livrer à son étude approfondie... Force est de constater qu'il remplit parfaitement ces objectifs...

En effet, il s'agit d'un instrument à anche libre du strict point de vue de sa fabrication, mais son doigté est celui d'un instrument du quatuor et son ergonomie correspond à celle du violoncelle : toute personne peut en jouer aisément car la note est directement accessible par simple pression du doigt sur la touche – comme sur un piano – et le maniement de la poignée est semblable à celui de l'archet, comme sur un violoncelle. Et comme les instruments constituant le quatuor à cordes, le cécilium est décliné en plusieurs modèles, couvrant largement l'ensemble des tessitures.

On doit cette invention à l'action conjointe de deux hommes : Arthur Quentin de Gromard (1821-1896), qui met au point l'instrument à partir de 1861, et à Jules Turin (1849-1918) qui semble se passionner pour l'invention et en fera largement la promotion : tous deux semblent travailler en étroite relation et en totale complémentarité, dans le cadre d'une politique commerciale particulièrement bien pensée, tout à fait comparable à celle d'Adolphe Sax. Mais là où Sax réussira, de Gromard et Turin échoueront : nés tous deux trop tard, ne bénéficiant pas des mêmes soutiens, ils exploiteront l'invention au moment où l'engouement pour les anches libres est passé et où l'idée de la musique mise à la portée de tout le monde est largement contestée...

Ce sont les métamorphoses de cette aventure qu'il s'agit de retracer, en commençant par les deux protagonistes...

## 1) Arthur Quentin de Gromard & Jules Turin :

Arthur Quentin de Gromard est issu d'une famille d'aristocrates du Pays de Bray, installée à Eu et dans les environs, remontant à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle : son premier ancêtre paternel connu, François Quentin (mort en 1626) était certes laboureur à Monchy mais l'ascension sociale de ses descendants sera rapide puisque son arrière petit-fils (1699-1766), élu en l'élection d'Eu comme le fut son père porte désormais le nom de Joseph Quentin de Gromard, ce qui témoigne de l'acquisition relativement récente de lettres de noblesse. Quant à Arthur, né en 1821, il est l'aîné des trois fils de Joseph-Hilaire Quentin de Gromard (An V 1876) et de Aglaé Clotilde Lemoine de Blangermont, fille de Charlotte de Dampierre. La lignée Quentin de Gromard a toujours exercé des fonctions soit de notables locaux, soit de militaire d'après les archives de la famille déposées au Archives Départementales<sup>1</sup>. Progressivement, les de Gromard achèteront des biens fonciers, dont le château de Thibermont, propriété familiale, et ainsi, le père d'Arthur peut-il vivre du produit de ses terres, louées en fermage et assurer la direction de la musique municipale d'Eu, tout en faisant régulièrement des séjours à Paris pour affaires privées ou familiales : c'est donc fort logiquement qu'il enverra ses trois fils, nés dans l'intervalle de trois ans (182, 1822 1824), étudier le droit dans la capitale à partir de 18 ?, comme tout jeune homme de bonne famille : il fournit alors régulièrement à Arthur, en tant qu'aîné, les moyens de subsistance nécessaire, à raison d'une somme mensuelle de 1000 à 1200 ff. par personne.<sup>2</sup>

D'après la correspondance échangée avec son fils, il apparaît clairement que le père aime particulièrement la musique et aussi la peinture, et que les réunions musicales en famille ou entre amis à Thibermont ou à Paris sont fréquentes. Il saura donc parfaitement reconnaître les dons de son fils dans ces deux domaines et les encourager... Ayant parfaitement compris l'intérêt d'Arthur pour le mélophone, il l'encourage à aller dans ce sens en contrôlant les différentes étapes de la fabrication plutôt que de les sous-traiter : son fils pourra alors se lancer dans son entreprise, auréolé du soutien paternel... C'est lui qui prendra sa succession à la tête de la musique municipale vers 1848. C'est dans le cadre de cette direction que naît le cécilium : ayant constaté le fait, courant à l'époque, du manque de parties intermédiaires dans sa formation, il invente donc un nouveau modèle pouvant les remplacer en bloc. Mais il sait aussi peindre et composer de la musique, et toujours en bénéficiant des encouragements paternels. Homme ouvert aux nouveautés technologiques, il se passionnera aussi pour la photographie et la pratiquera assidûment. Mais il possède aussi des compétences en architecture qui lui permettront d'élever un pagode sur le toit de son domicile à Eu, sacrifiant à la mode japonaise en vigueur en France à la suite de l'Exposition Universelle de 1889 : il n'en reste malheureusement qu'un cliché, cette pagode ayant été détruite après sa mort.

En 1846, Arthur Quentin de Gromard épouse Charlotte Caroline Anne de Verton, dernière et unique descendante d'une famille de magistrats et de militaires dont les origines remontent à 1585<sup>3</sup>. Ils auront sept enfants au total. Toute la famille De Gromard est aussi alliée ou en relation avec d'autres aristocrates demeurant dans un périmètre délimité par les communes d'Eu, Dieppe et Forges-les-Eaux. Parmi ces familles figurent les De Montalent :

---

<sup>1</sup> ADSM, cote 229 J1. Papiers de famille Quentin de Gromard.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid.*, généalogie de la famille.

une des membres de la famille, ayant épousé l'un d'entre eux, les deux familles sont donc alliées. Or, Guy et Raoul de Montalent sont des personnalités en vue dans les salons musicaux Rouennais de la fin du XIX<sup>e</sup> et de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècles.

Jules Turin, né à Montmartre le 15 décembre 1849 et mort le 3 novembre 1918, en son domicile parisien, 6 rue Rodier dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, est issu d'une famille plus modeste : d'après son acte de mariage avec Marie-Victoire Paumier, célébré le 1<sup>er</sup> avril 1875, son père, Louis-Adolphe Turin, est décorateur et la profession de sa mère, Julie-Désirée Turin, née Bouché, n'est pas mentionné. La mariée elle-même, née en 1853, est orpheline de père et sa mère est confectionneuse. À 25 et 22 ans, les époux demeurent encore chez leurs parents, Jules Turin à Montmorency, Marie Paumier, rue de Maubeuge dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, tandis que les témoins du mariage sont respectivement négociant et architecte pour l'épouse, artiste peintre et négociant pour son mari : nous évoluons donc dans les milieux, non de l'aristocratie mais de la moyenne bourgeoisie.

Jules Turin tentera sans succès de concourir pour intégrer une des classes de violon du Conservatoire de Paris : il ne pourra seulement que faire partie de la classe de solfège d'Émile Gillette – qui est loin d'être le professeur le plus réputé de l'établissement en la matière – et ce jusqu'en 1863, où le procès-verbal du 28 mai l'admet à concourir, seul de sa classe, aux examens de fin d'année : il n'y a pas mention d'une récompense obtenue et ensuite, Jules Turin disparaît des listes d'élèves de solfège. Pour le violon, après quatre échecs au concours d'entrée de 1861 à 1863, il est seulement admis, le 10 mars 1864, comme auditeur libre dans la classe de Delphin Alard, professeur le plus réputé de l'établissement à l'époque parmi ceux de violon et gendre du célèbre luthier Jean-Baptiste Vuillaume. Nouveaux échecs aux concours d'admission les 21 décembre 1864, 19 janvier et 8 décembre 1866 (les concours d'entrée, comme les examens, sont semestriels). Jules Turin, à 17 ans, sait qu'il n'a plus aucune chance de rentrer au conservatoire de Paris en tant que violoniste, ce qui le prive aussi des études d'harmonie, de contrepoint, de fugue et de composition...

Les notes de séances des membres des comités d'enseignement d'ores et déjà dépouillées nous donnent l'explication : les appréciations sont catastrophiques, car Jules Turin est jugé « faible et paresseux » en solfège, et, au violon, sa sonorité est faible et sa justesse approximative. Une carrière de violoniste professionnel est donc à exclure aux yeux des sommités du Conservatoire à l'époque : Ambroise Thomas, Delphin Alard, Werckerlin, etc. Pour autant, un violoniste raté issu d'un établissement de prestige n'est pas l'interprète idéal pour jouer du cécilium ?

À partir de là et fort de cette constatation on peut échauffer l'hypothèse suivante : Jules Turin n'aurait-il pas rencontré Arthur Quentin de Gromard et vu dans cette invention une opportunité de relancer une carrière fortement compromise par cette série d'échecs ? Car, nous le verrons ensuite, il n'aura de cesse de promouvoir l'instrument de toutes les manières possibles. Plusieurs éléments permettent d'étayer cette supposition à défaut de pouvoir la prouver :

- L'Exposition Universelle de 1867 de Paris s'ouvre pour trois mois de juin à octobre. Événement considérable à l'époque qui, pour la facture instrumentale,

se concentre sur la rivalité entre les pianos européens et américains (la presse, le Tout Paris et les têtes couronnées qui la visitent ne parlent que de cela) et consacre le triomphe d'Adolphe Sax qui obtient le seul « Grand Prix », récompense suprême du concours lié à l'exposition, décerné à la facture instrumentale... Arthur Quentin de Gromard y expose ses céciliums : il n'obtiendra qu'un succès d'estime, une simple « mention honorable », ce qui, dans un tel contexte, n'est pas à négliger même si le rapport officiel du concours, rédigé pour le gouvernement par François-Joseph Fétis en personne, classe son travail parmi les simples « curiosités, indignes de l'art musical » ! Condescendance toute parisienne... Quoi qu'il en soit, la rencontre entre Jules Turin aurait très bien pu avoir lieu à ce moment-là...

- Jules Turin a largement promu le cécilium par le biais de ses propres compositions qui, tout en étant plus proches de l'esthétique de Haydn que celle des compositeurs romantiques, se révèlent à l'analyse bien écrites et assez agréables à entendre : avec qui aurait-il appris, puisque son échec lui a fermé les portes des classes liées à la composition ? Pourquoi pas avec Arthur Quentin de Gromard lui-même dont l'esthétique se révèle aussi comparable à la sienne ?
- Dans la volumineuse méthode, *l'art du Cécilium*, qu'il écrit et dont un exemplaire manuscrit de 256 pages et 40 de suppléments figure dans le fonds de la Bibliothèque nationale de France, on peut remarquer des dessins et des schémas d'une extrême précision et d'une netteté irréprochable : or, De Gromard était aussi un excellent dessinateur et peintre... et tout à fait capable de lui inculquer aussi les éléments du dessin...
- Le dépouillement encore partiel réalisé aux archives militaires de Paris révèle qu'il a tiré lors des opérations de recrutement le n° 129, la conscription, à cette époque se faisant par tirage au sort. La loi de Gouvion-Saint-Cyr prévoit un contingent annuel national de 40 000 hommes, le service militaire durant six ans. C'est peu et seuls 35% des conscrits faisaient réellement leur service : en étaient automatiquement exemptés ceux qui avaient tiré le bon numéro et, pour les autres, ceux dont la taille était inférieure à 1,54 m, soit la majorité des ouvriers, les chefs de famille, hommes mariés et orphelins de père, soit la majorité du monde paysan, ainsi que ceux ayant déjà un frère sous les drapeaux et ceux qui étaient amputés de l'index droit, ce qui les empêchait de tirer au fusil... Sans compter tout autre pathologie... Jules Turin étant né en 1849, faisait partie de la classe de 1869 : a-t-il tiré ou non le bon numéro, sachant qu'il était mobilisable en 1870-1871 ? A-t-il combattu dans cette guerre ? Impossible pour le moment de le savoir... Dans l'hypothèse où le tirage au sort lui ait été défavorable, il aurait dû payer une taxe de 1800 à 3000 fr. à la caisse des dépôts de l'armée pour se libérer de ses obligations militaires : le pouvait-il, lui ou sa famille, et dans la négative, qui aurait pu payer à leur place ? Arthur Quentin de Gromard, désireux de s'attacher ses services ?

Tout cela n'est qu'hypothèses certes, et la recherche se doit d'être poursuivie : malgré tout, il n'est pas interdit de penser que l'engouement bien réel de Jules Turin pour le cécilium et son action de promotion soit motivée par une forme de reconnaissance envers un homme considéré comme son bienfaiteur... Et le fait qu'il ait été nommé officier d'académie à l'occasion de la promotion liée à l'Exposition Universelle de 1878, vient

corroborer notre hypothèse, même si nous n'en connaissons pas encore la raison : Arthur Quentin de Gromard a perfectionné son invention en 1879 par un nouveau dépôt de brevet. Ce qui nous amène à nous intéresser désormais à l'instrument lui-même...

## 2) L'instrument :

Comme cela a été évoqué précédemment, le Cécilium combine à la fois le principe de l'accordéon et le jeu du violoncelle ; il se compose de trois éléments principaux :

a) le manche et la touche avec le clavier, ce dernier étant constituée de six à sept rangées de treize boutons chacune, soit six à sept fois une octave complète plus un demi-ton,

b) le bloc comprenant les anches libres qui produisent le son (ressorts, bascules, soupapes et anches proprement dites), chaque élément étant relié au bouton correspondant par un réseau de fils de laiton,

c) les deux soufflets, séparés par une planchette et mus par une poignée amovible qui se manie comme un archet et les fait fonctionner alternativement, le vent étant envoyé vers les anches par en dessous via des conduits les reliant aux soupapes.

Les parties b) et c) sont contenues dans un corps d'instrument unique qui peut avoir la une forme de viole ou de mandoline.

Les photos contenues dans la présentation jointe montrent la complexité de ce mécanisme, comparable à un mécanisme d'horlogerie. Ce qui est tout à fait normal puisque dans le Pays de Bray existe tout une économie relative à l'horlogerie, groupée autour de Saint-Nicolas d'Alhiermont, à quelques kilomètres d'Eu. Quant au bois, il provient directement des forêts avoisinantes...

L'instrument existe principalement en trois tailles : soprano, ténor et contrebasse, accordés respectivement à distance d'octave. En effet, compte tenu de la tessiture très étendue, ces dernières suffisent amplement pour couvrir tout l'espace sonore audible... Quant au timbre, il tient à la fois du basson, du cor et du violoncelle. Tessiture et timbre en font un instrument tout à fait apte à s'insérer dans une musique d'harmonie pour suppléer aux pupitres manquants, ce qui fut sa destination première, mais aussi à remplacer à moindre coût l'orgue ou l'harmonium à l'église. Il se prête aussi à l'utilisation en musique de chambre et accompagné par un orchestre.

Quant au clavier, son principe reprend celui d'un instrument du quatuor : la première rangée de gauche part généralement d'un *la* pour atteindre le *si* bémol une neuvième mineure au-dessus (13<sup>e</sup> bouton), celle d'après est décalée d'une quinte, de *mi* à *fa* et ainsi de suite, jusqu'au *la* de la quatrième octave (6 rangées) ou *mi* au-dessus (7 rangées).

Les schémas inclus dans la présentation permettent d'avoir une idée de l'importance de ces tessitures.

Je n'ai indiqué pour le moment que les principes et les caractères généraux de l'instrument : cependant, dans sa démarche d'entrepreneur avisé, Arthur Quentin de Gromard l'a décliné selon toutes les formes, toutes les commodités et les combinaisons de doigté possibles, amélioré tout ce qui pouvait l'être afin de favoriser son adoption par les

musiciens. Toutes ces « métamorphoses » se retrouvent consignées et expliquées avec force détails dans *l'Art du Cécilium* de Jules Turin.

### **3) Métamorphoses de l'instrument**

Afin de toucher un public de plus en plus large, Arthur Quentin de Gromard va élaborer sa politique de fabrication et de commercialisation en trois axes principaux :

a) Ajout de tailles supplémentaires, dans le médium et dans l'aigu : basse, alto et jusqu'au modèle sopranino appelé « cécilietta », principalement destiné à l'apprentissage par des enfants.

b) déclinaisons et modifications visant à améliorer l'ergonomie, le confort de jeu et l'autonomie du « céciliumiste » : aux deux formes de caisse déjà évoquées, s'ajoutent des configurations de doigtés du clavier multiples, des précisions concernant les tessitures et les doigtés inscrites sur une étiquette collée derrière la planche amovible située à l'arrière du manche, des modifications de sa forme et même le placement de pièces de rechange (anches, ressorts) dans des cases vides de part et d'autre du bloc supérieur.

c) améliorations techniques, telle la configuration de la poignée et de son insertion au-dessus de la planchette séparant les soufflets ou les réflecteurs qui constituent la principale innovation du brevet de 1879.

Tous ces éléments sont abondamment décrits dans la méthode de Jules Turin ; ce dernier explique, en ayant recours à des exemples musicaux et à des dessins d'une précision qui donne le vertige, tout ce qu'un joueur de cécilium doit savoir : outre les exercices traditionnels, on y trouve les différentes utilisations possibles de l'instrument ; la manière de le jouer, assis ou debout, en fonction de sa taille ; les différents doigtés ; la manière de changer les ressorts et les anches et de limer ces dernières si elles deviennent trop dures ; la manière enfin de le transporter et de fabriquer une caisse de transport !

Mais Turin ne fait pas que cela : il contribue à donner au cécilium son répertoire, dans les principaux genres : accompagnement du chant religieux ou profane, musique de chambre, pièces pour solo ou ensemble de céciliums et jusqu'à deux concertos ! Les partitions conservées au Département de la Musique de la Bibliothèque nationale de France en montrent déjà un éventail significatif : mais il ne serait pas surprenant qu'on découvre d'autres compositions ailleurs, qui n'aient peut-être jamais été publiées...

Malgré tous ces efforts, la commercialisation du cécilium sera un échec : l'instrument, venu trop tard, une fois la vogue des anches libres et passée et le concept de « musique mise à portée de tout le monde » totalement dépassé, ne sera pas adopté par les musiciens... Arthur Quentin de Gromard meurt à Eu le 9 février 1896 en laissant encore un patrimoine considérable mais en ayant dû vendre le château de Thibermont, propriété familiale et, aux dires de son arrière-petite fille, englouti l'équivalent de quatre fermes dans l'affaire ! Pourtant, sa démarche est en tout point comparable à celle d'Adolphe Sax, mais ce dernier, même s'il dut lutter âprement contre ses concurrents, a pu bénéficier de l'appui et du soutien du Gouvernement car il était l'homme de la situation pour réformer des musiques militaires en pleine déliquescence sous la Monarchie de Juillet, faute

d'instruments performants. L'action de Quentin de Gromard sera poursuivie par son associé Hénocque, peut-être jusqu'au décès de Jules Turin en 1918. L'année même de la mort de l'inventeur, le 26 septembre 1896, Pierre Gavelle dépose le brevet du « Violoncellium » qui ne diffère du cécilium que par la caisse, celle d'un véritable violoncelle. La coïncidence des dates interpelle : Gavelle a-t-il attendu – par courtoisie ? – la mort de l'inventeur pour déposer son brevet ou simplement que le brevet de 1879, pris pour quinze ans, tombe dans le domaine public ? Et quels étaient ses rapports avec Quentin de Gromard ?

Le Cécilium est présent dans les collections de différents musées internationaux : à Oxford, à Trondheim en Norvège, au MIM de Bruxelles, au Metropolitan Museum de New-York et bien sûr au Musée de la Musique de la Philharmonie de Paris. Preuve s'il en est de son intérêt patrimonial.

De nos jours, l'instrument est remis à l'honneur, d'abord par l'arrière-arrière petite fille de l'inventeur, Béragère Quentin de Gromard et aussi et surtout par l'action de l'association Espace Musical qui fait tout pour promouvoir l'instrument auprès du grand public et a acquis et intégré dans sa collection l'ensemble des principaux modèles, visibles au Château de Martainville : outre les recherches et les restaurations entreprises, elle est à l'origine de sa redécouverte à l'Opéra de Rouen en 2008 dans *Giovanna d'Arco* de Verdi, où le cécilium, interprété par Béragère Quentin de Gromard, y a exécuté avec bonheur les voix d'anges ; elle a aussi incité d'autres artistes à l'intégrer dans leur production artistique, telle la chanteuse Marita. Cependant il serait intéressant que des violoncellistes de formation classique s'y intéressent aussi, pour faire redécouvrir le répertoire existant et pourquoi pas susciter des créations...

Dans cadre de cette journée d'études nous avons, non seulement évoqué le patrimoine musical normand à travers un instrument et deux personnalités emblématiques, mais aussi présenter une recherche en devenir, tellement les pistes restent nombreuses : outre la résolution des nombreuses énigmes et des hypothèses présentées, il y aurait encore beaucoup à chercher, notamment autour des activités d'Hénocque et de Gavelle, mais aussi et surtout des liens qui unissent les De Gromard aux autres aristocrates locaux, dans le cadre d'une recherche sur les salons musicaux rouennais de cette période...